OCOM C230.02 – VISITER UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION

1. **Rendement** : Visiter un musée d'aviation de la région

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.

3. **Norme** : Le cadet doit visiter un musée d'aviation de la région afin d'acquérir des connaissances sur l'histoire de l'aviation canadienne.

4. **Points d'enseignement** : On demande au guide d'expliquer les points suivants :

   a. les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales;

   b. les aéronefs pilotés pendant les événements marquant de l'histoire, dont :

      (1) la bataille de l'Atlantique; et

      (2) la bataille d'Angleterre; et

   c. l'importance des cérémonies militaires, y compris :

      (1) le jour de l'Armistice (jour du Souvenir); et

      (2) le jour J.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min

6. **Justification** : La sortie éducative a été choisie afin de parfaire les connaissances des cadets sur la matière enseignée précédemment dans l'OCOM M230.01 (Discuter des aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales) et l'OCOM M230.02 (Discuter des événements qui ont marqué l'histoire militaire canadienne du 20e siècle) en leur faisant participer à une visite.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide doit escorter le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite, il faut faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. Cette sortie éducative peut être effectuée lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.

c. Cet OCOM peut se donner dans n'importe quel musée comportant une section sur l'aviation. Communiquer avec le musée à l'avance afin de déterminer les conditions pour cette visite.

d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.